

DÉPARTEMENT DU CHER
MAIRIE
DE
SAULZAIS-LE-POTIER



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt huit octobre à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARDONEL Gérard.

Date de convocation

22 octobre 2024

Date d'affichage

5 NOV. 2024

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

Etaient présents :

M. ACCOLAS Didier, Mme AUDOUSSET Pierrette, M. CARDONEL Gérard, Mme CHIROL Nadine, M. DAUMIN Olivier, DELAGE Bruno M. DOLLET Jean-Jacques, Mme DURIS Béatrice M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

a été nommée secrétaire de séance : Mme DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2024-10-04

Objet : Résiliation du bail commercial de la boulangerie

Monsieur le Maire présente un courrier de la société AUX BONNES SAVEURS D'AUTREFOIS situé 32 place du Marché, qui informe de la non reconduction du contrat de location gérance suite à la fermeture définitive de la boulangerie, à compter du 29 septembre 2024.

Il informe le conseil municipal que des démarches administratives sont obligatoires auprès du Notaire afin de résilier le bail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Le Maire à rédiger tous les actes nécessaires,
- **AUTORISE** le Maire à régler tous les frais afférents à la résiliation (formalités administratives, formalités de publication légale...).

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER

La secrétaire de séance
Béatrice DURIS



Le Maire
Gérard CARDONEL